

L'assemblée plénière réunissait les 158 conseillers de la [REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES](#) / T : 05.61.33.50.50, vendredi 24 juin, au Parc des Expositions de Pérols. Le premier sujet inscrit à l'ordre du jour était le choix du futur nom de la Région. À l'issue des débats, l'Assemblée plénière a adopté la résolution comportant l'avis au gouvernement relatif à la fixation du nom définitif de la région, qui sera donc « Occitanie », sous-titré des mentions Pyrénées-Méditerranée "dans la communication institutionnelle de la Région", précise la résolution. C'est le Conseil d'État qui devra valider ce choix au 1er octobre prochain. La résolution fixe également Toulouse comme chef-lieu de la région et Montpellier comme lieu d'organisation des assemblées plénières et des commissions permanentes. www.regionlrmp.fr